

## ÉVALUATION SUR LE BIEN-ÊTRE DES VACHES – NOTATION POUR STABULATION ENTRAVÉE (SE)

N° d'identification de l'exploitation agricole :

(province – n° du programme d'amélioration des troupeaux laitiers à 5 chiffres, p. ex., ON10020)

Type : SE ou SL

(choisissez une réponse)

Date :

(jj-mm-aaaa)

Observateur :

(prénom, nom de famille)

Remarque : Les mesures animales, la liste de vérification relative aux étables et le questionnaire sur la gestion **se rapportent au groupe de vaches hautement productives.**

### EXPOSÉ

Le présent rapport **présente un sommaire des observations suivant la visite d'évaluation sur une exploitation agricole** sur le confort des vaches.

Ce rapport est axé sur **13 aspects essentiels au confort des vaches.**

L'exploitation agricole obtient une note pour chacun des aspects essentiels, de 0 (objectif non réalisé) à 100 (objectif réalisé). **La note attribuée à l'exploitation agricole relativement aux 13 aspects essentiels aidera le producteur à concentrer ses efforts sur les éléments qui doivent être améliorés dans le cadre de la gestion du confort des vaches.**

Chaque aspect essentiel comporte une évaluation de nombreuses mesures (objectif). La somme maximale de tous les objectifs d'un aspect essentiel est de 100 points. Chaque objectif a une importance relativement semblable parmi le groupe d'objectifs d'un aspect essentiel. **La note attribuée à l'exploitation agricole relativement à chacun des objectifs aidera le producteur à concentrer ses efforts sur les éléments qui doivent être améliorés dans le cadre de la gestion du confort des vaches.**

Le choix des objectifs, ainsi que le système de notation associé, a été abordé par un groupe de spécialistes de différents secteurs de l'industrie laitière (conseillers techniques, vétérinaires et chercheurs).

**NOTE CONCERNANT LES 13 ASPECTS ESSENTIELS À LA GESTION DU CONFORT DES VACHES****SECTION 1 – LOGEMENT****1.1. CONCEPTION DES STALLES****a) Temps en position couchée**

<b>0</b>	<b>25</b>	<b>50</b>	<b>75</b>	<b>100</b>
----------	-----------	-----------	-----------	------------

**b) Blessures au jarret, au genou et au cou**

<b>0</b>	<b>25</b>	<b>50</b>	<b>75</b>	<b>100</b>
----------	-----------	-----------	-----------	------------

**c) Configuration des stalles**

<b>0</b>	<b>25</b>	<b>50</b>	<b>75</b>	<b>100</b>
----------	-----------	-----------	-----------	------------

**1.2. ESPACE DES STALLES (Applicable aux vaches en SL seulement)****1.3 GESTION DES STALLES****a) + b) Revêtement + aire de couchage des stalles**

<b>0</b>	<b>25</b>	<b>50</b>	<b>75</b>	<b>100</b>
----------	-----------	-----------	-----------	------------

**c) Gestion des stalles et litières**

<b>0</b>	<b>25</b>	<b>50</b>	<b>75</b>	<b>100</b>
----------	-----------	-----------	-----------	------------

**SECTION 2 – ALIMENTATION ET CONSOMMATION D'EAU****2.1 NOTATION SUR L'ÉTAT CORPOREL**

<b>0</b>	<b>25</b>	<b>50</b>	<b>75</b>	<b>100</b>
----------	-----------	-----------	-----------	------------

**2.2. GESTION DE LA NUTRITION ET DE L'ALIMENTATION**

<b>0</b>	<b>25</b>	<b>50</b>	<b>75</b>	<b>100</b>
----------	-----------	-----------	-----------	------------

**SECTION 3 – GESTION DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE****3.1 BOITERIE**

<b>0</b>	<b>25</b>	<b>50</b>	<b>75</b>	<b>100</b>
----------	-----------	-----------	-----------	------------

**3.2 SANTÉ ET PARAGE DES ONGLONS**

<b>0</b>	<b>25</b>	<b>50</b>	<b>75</b>	<b>100</b>
----------	-----------	-----------	-----------	------------

Objectif  
non-  
réaliséObjectif  
réalisé

## NOTE DÉTAILLÉE PAR ASPECT ESSENTIEL

### SECTION 1 – LOGEMENT

#### 1.1. CONCEPTION DES STALLES

##### A) TEMPS EN POSITION COUCHÉE

Objectif	NOTATION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE
Les vaches laitières doivent demeurer en position couchée 12 heures par jour aux fins de leur confort	/100

##### B) BLESSURES AU JARRET, AU GENOU ET AU COU

Objectif	NOTATION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE
S'assurer que des stalles confortables minimisent les blessures au jarret, au genou et au cou.	/100

##### C) CONFIGURATION DES STALLES

Vaches en SE : Objectif	NOTATION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE
S'assurer que le dresseur électrique <u>des</u> stalles est adapté à 100 % des vaches.	/100
S'assurer que l'espace de position couchée <u>des</u> stalles est adapté à 100 % des vaches.	/100
S'assurer que la longueur et la largeur <u>des</u> stalles sont adaptées à 100 % des vaches.	/100
<b>TOTAL</b>	/100

### 1.3 GESTION DES STALLES

#### A) REVÊTEMENT DES STALLES / B) AIRE DE COUCHAGE DES STALLES

Objectif	NOTATION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE
Fournir des stalles à litières profondes et sèches.	/100

#### C) GESTION DES STALLES ET LITIÈRES

Objectif	NOTATION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE
S'assurer que les vaches sont gardées dans un environnement dont le niveau de contaminant est bas (1) – <i>Évaluation de la propreté des vaches.</i>	/100
S'assurer que les vaches sont gardées dans un environnement dont le niveau de contaminant est bas (2) – <i>Évaluation de la propreté des stalles.</i>	/100
S'assurer que les stalles sont nettoyées à chaque traite.	/100
S'assurer que les litières des stalles sont remplacées de façon périodique.	/100
<b>TOTAL</b>	<b>/100</b>

## SECTION 2 – ALIMENTATION ET CONSOMMATION D'EAU

### 2.1 NOTATION SUR L'ÉTAT CORPOREL

Objectif	NOTATION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE
S'assurer que la NEC des vaches n'est pas de 2 ou moins.	/100

### 2.2. GESTION DE LA NUTRITION ET DE L'ALIMENTATION

Objectif	NOTATION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE
Nourrir les vaches tous les jours.	/100
Maintenir un horaire d'alimentation régulier.	/100
Assurer un accès continu aux aliments.	/100
<b>TOTAL</b>	<b>/100</b>

## SECTION 3 – GESTION DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE

### 3.1 BOITERIE

Objectif	NOTATION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE
S'assurer que le pourcentage des vaches atteintes d'une boiterie évidente ou grave est de moins de 10 %.	/100
Observer de façon périodique les vaches, afin de déceler les cas possibles de boiterie.	/100
Respecter la procédure pertinente pour traiter les vaches atteintes de boiterie.	/100
Conserver des registres complets sur la boiterie.	/100
<b>TOTAL</b>	/100

### 3.2 SANTÉ ET PARAGE DES ONGLONS

Objectif	NOTATION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE
Parer les onglons environ deux mois avant le vêlage, afin de prévenir et d'atténuer les cas de boiterie.	/100
Conserver des registres complets sur le parage des onglons.	/100
<b>TOTAL</b>	/100